



VILLE DE QUÉBEC

Conseil de la ville

RÈGLEMENT R.V.Q. 212

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COÛT DES
PERMIS ET DES LICENCES, LES TAXES SPÉCIALES, LA
TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES
FRAIS RELATIVEMENT AU DÉVERSEMENT DE NEIGE DANS
DES DÉPÔTS DE NEIGES USÉES**

**Avis de motion donné le 4 novembre 2002
Adopté le 18 novembre 2002
En vigueur le 21 novembre 2002**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 7, afin de prévoir une tarification pour chaque déversement de neige, selon le dépôt de neiges usées et le type de camion utilisés.

Il prévoit aussi que le tarif doit être acquitté préalablement au déversement de neige dans un dépôt de neiges usées. Ce paiement est effectué au directeur du Service des travaux publics ou à son représentant et est constaté par la remise d'un billet par déversement. Ce billet doit être remis au responsable du dépôt de neiges usées lors du déversement.

RÈGLEMENT R.V.Q. 212

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COÛT DES PERMIS ET DES LICENCES, LES TAXES SPÉCIALES, LA TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS RELATIVEMENT AU DÉVERSEMENT DE NEIGE DANS DES DÉPÔTS DE NEIGES USÉES

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. *Le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 7, modifié par le Règlement R.V.Q. 52 et par le Règlement R.V.Q. 114, est de nouveau modifié par l'insertion, après l'article 39.3, de ce qui suit :*

« CHAPITRE VII.1.1

« TARIFICATION POUR LE DÉVERSEMENT DE LA NEIGE DANS LES DÉPÔTS DE NEIGES USÉES

« **39.3.1.** La tarification pour chaque déversement de neige, selon le dépôt de neiges usées et le type de camion utilisés, est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Canadian National Railway (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Canadian National Railway (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	19,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Canadian National Railway (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	31,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Chanoine Scott (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Chanoine Scott (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	19,00 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Chanoine Scott (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	31,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Saint-Thomas d'Aquin (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Saint-Thomas d'Aquin (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	19,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Saint-Thomas d'Aquin (situé sur le territoire de l'arrondissement 3)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	31,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Hétrière (situé sur le territoire de l'arrondissement 8)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Hétrière (situé sur le territoire de l'arrondissement 8)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	19,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Hétrière (situé sur le territoire de l'arrondissement 8)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	31,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Jonquière (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	14,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Jonquière (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	21,25 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Jonquière (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	25,75 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Henri-Bourassa (situé sur le territoire de l'arrondissement 6)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	14,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Henri-	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	21,25 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
Bourassa (situé sur le territoire de l'arrondissement 6)			
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Henri-Bourassa (situé sur le territoire de l'arrondissement 6)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	25,75 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Michelet (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	6,50 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Michelet (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Michelet (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	12,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Haute-Saint-Charles (situé sur le territoire de l'arrondissement 7)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	8,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Haute-Saint-Charles (situé sur le territoire de l'arrondissement 7)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	11,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Haute-Saint-Charles (situé sur le territoire de l'arrondissement 7)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	16,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Jules-Verne (situé sur le territoire de l'arrondissement 8)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Jules-Verne (situé sur le territoire de l'arrondissement 8)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	15,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Jules-Verne (situé sur le territoire de l'arrondissement 8)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	17,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Godin (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	10,00 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Godin (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	13,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Godin (situé sur le territoire de l'arrondissement 2)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	17,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Sérénité (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	8,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Sérénité (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Sérénité (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	14,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées D'Estimauville (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	14,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées D'Estimauville (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	21,25 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées D'Estimauville (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	25,75 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Montmorency (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion de six roues ou par un véhicule de capacité inférieure	Tous	8,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Montmorency (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion de dix ou de 12 roues	Tous	10,00 \$
Déversement de neige dans le dépôt de neiges usées Montmorency (situé sur le territoire de l'arrondissement 5)	Par un camion semi-remorque ou de capacité supérieure	Tous	14,00 \$

« **39.3.2.** Le montant relatif à un tarif prévu à l'article 39.3.1 doit être acquitté préalablement au déversement de neige dans un dépôt de neiges usées. Ce paiement est effectué au directeur du Service des travaux publics ou à son représentant et est constaté par la remise d'un billet par déversement. Ce billet doit être remis au responsable du dépôt de neiges usées lors du déversement. ».

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement qui modifie le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 7, afin de prévoir une tarification pour chaque déversement de neige, selon le dépôt de neiges usées et le type de camion utilisés.

Il prévoit aussi que le tarif doit être acquitté préalablement au déversement de neige dans un dépôt de neiges usées. Ce paiement est effectué au directeur du Service des travaux publics ou à son représentant et est constaté par la remise d'un billet par déversement. Ce billet doit être remis au responsable du dépôt de neiges usées lors du déversement.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement.